

## Appel de dossiers

***Créations-sur-le-champ/Land art – 17<sup>e</sup> édition***  
**16 au 20 octobre 2024**  
**Mont-Saint-Hilaire**

### À propos de l'événement

*Créations sur-le-champ/Land art* se tient toujours la semaine après l'Action de grâce, soit du mercredi au dimanche, et se déroule sur cinq (5) jours. Pour la 17<sup>e</sup> édition, les dates sont du 16 au 20 octobre 2024.

La Ville de Mont-Saint-Hilaire est le promoteur de ce projet, qui est aussi soutenu par plusieurs autres commanditaires locaux. Notre équipe professionnelle, dynamique, conviviale et passionnée, assure le succès de l'événement.

L'événement se déroule au verger le Pavillon de la pomme, propriété de la famille Robert. Situé au pied du mont Saint-Hilaire, ce lieu bucolique offre un paysage à couper le souffle à l'automne. Une forêt de pins et une forêt d'épinettes composent notamment ce magnifique terrain de jeu. Le verger se situe à Mont-Saint-Hilaire, à 45 minutes de route de Montréal et à 2 heures de route de Québec.

Lors de chaque édition, nous accueillons dix équipes d'artistes et, depuis 2010, nous recevons des artistes de l'international.

L'ouverture officielle est prévue pour le dimanche 20 octobre dès 11 h. Cependant, les gens peuvent visiter le site à compter du mercredi 16 octobre afin d'assister au processus de création.

Lors de l'édition de 2023, un peu plus de 5 000 personnes ont visité le site durant la fin de semaine de l'événement et des semaines qui suivent, un nombre qui augmente chaque année.

### Thématique

« *Soyons réalistes et créons l'impossible !* »

Ce thème suggère d'oser, d'innover, de dépasser ses limites, de sortir de sa zone de confort.

### **Conditions d'admissibilité**

- Être un land artiste, un artiste professionnel en arts visuels et/ou en arts multidisciplinaires, un architecte paysagiste, un paysagiste, un décorateur de cinéma ou autre marginal d'exception;
- Avoir une démarche artistique qui démontre un intérêt et une pratique pour l'art nature;
- Avoir déjà réalisé des projets dans l'esprit du land art;
- Créer une œuvre dans l'esprit du land art, c'est-à-dire utiliser le plus possible ce qui se trouve sur place. Il y a cependant un 10 % qui est permis de ressources qui viennent d'ailleurs;
- Être en bonne forme physique, car le travail se réalise dehors, beau temps mauvais temps.

### **Processus de sélection**

1. Un jury composé de trois (3) artistes professionnels fait la sélection de huit (8) artistes sur dix (10). La directrice artistique se garde le privilège de sélectionner les deux artistes internationaux.
2. Après le 30 avril, une réponse positive ou négative est envoyée aux artistes qui ont répondu à l'appel de dossiers.

### **Cachet et frais divers**

Un cachet de 1 500 \$ (plus taxes si applicables) est remis à l'artiste participant.

Des hôtels locaux et/ou des artistes de la région accueillent les créateurs et les créatrices qui résident à plus de 45 km de Mont-Saint-Hilaire (uniquement les artistes, pas les accompagnateurs), et ce, durant la durée de l'événement. Les frais pour les artistes souhaitant devancer ou prolonger leur séjour devront être assumés par ces derniers.

Les repas du soir sont fournis par nos commanditaires pour les artistes et le samedi nous offrons le repas à tous leurs bénévoles.

Le vendredi, c'est un souper fourni par la Ville de Mont-Saint-Hilaire dans un local près de l'hôtel de ville. C'est la soirée consacrée à la présentation des artistes, ça se passe entre nous, un ordinateur et un écran géant ainsi qu'un.e technicien.n.e afin de permettre aux artistes de présenter aux autres leurs créations passées, de parler de leur cheminement et de leur démarche artistique. C'est un moment privilégié qui permet de découvrir ses collègues et de partager son art.

### Dépôt des dossiers

Date limite : **30 avril 2024**

**Il est important de présenter votre dossier d'artiste en bonne et due forme et non un projet. Après avoir été sélectionné, l'artiste doit venir choisir son site par une marche avec la directrice artistique au Pavillon de la pomme. Si ce n'est pas possible, des photos et des vidéos peuvent être envoyés. Des dates seront disponibles à compter de la fin mai jusqu'à la fin juin. Par la suite, ce dernier, cette dernière doit nous présenter son projet avec des indications bien précises (croquis, besoins, matériaux, etc.). Ensuite, des indications seront données aux artistes et une liste des matériaux disponibles leur sera fournie.**

#### À inclure dans votre dossier

- Curriculum vitæ artistique et démarche artistique (PDF);
- Photos (JPEG) et explications de vos réalisations en installation *in situ*, récentes en land art ou art éphémère environ 5 maximum.
- Adresse de votre site web;
- Lettre d'intention (optionnelle).

Soumettez votre **dossier par courriel** en format PDF et JPEG.

Soumettez vos **photos par WeTransfer** (<https://wetransfer.com/>).

**Courriel** : [info@landart-creations-sur-le-champ.ca](mailto:info@landart-creations-sur-le-champ.ca)

#### **À noter**

Seulement quand vous serez sélectionné, et après avoir choisi votre lieu de création lors d'une marche au verger avec la directrice artistique, nous vous demanderons de nous envoyer un dessin d'intention (JPEG) lié à la thématique de *Créations sur-le-*

*champ/Land art* Mont-Saint-Hilaire (PDF) avec les dimensions, la description, les matériaux.

**Pour plus d'information**

Jérémie Boudreault, directrice artistique  
514 973-5561